

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25.09.03 Convocation du 17.09.03

Compte rendu affiché 26 septembre 2003

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : D. BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

Objet : VENTE D'UN VEHICULE

Présents : M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT,
Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER,
Maires-Adjointes,

| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| en exercice : | 29 |
| présents | 27 |
| votants | 28 |

M. MEYER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, MARMONIER,
BERRA, M. GONDELAUD, Mme ZUILL, MM. GOSSET, CHRETIN,
Mmes PERRIN, DESVIGNES, MM. FORGET, MACHURAT, Mlle MILLET,
MM. BOUREZG, BELLOT, Mme LABASOR.

Absente représentée : Mme WYMAN par Mme BOUHEY.

Absent excusé : M. FERNANDES.

Monsieur l'Adjoint délégué aux finances explique que le budget primitif 2003 a prévu l'acquisition de véhicules destinés à renouveler le parc vieillissant de la commune.

Il invite le Conseil Municipal à autoriser Monsieur le Maire à céder à la Sté "Garage du Bugey" à Caluire (69300) un ancien véhicule, **au prix de 100 Euros**, et en conséquence à procéder aux opérations qui en découlent.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire-Adjoint, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le budget 2003 approuvé par délibération du 27 mars 2003,
- Considérant la nécessité de renouveler le parc automobile de la commune,
- Décide de céder le véhicule *RENAULT immatriculé 8350 PF 69* **au prix de 100 Euros**,
- Autorise Monsieur le Maire à procéder à toute opération relative à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 25 septembre 2003

Pour copie conforme,

Le MAIRE ,

Le MAIRE
Signé P. LAFFLY

Délibération certifiée exécutoire
compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 3 novembre 2003
- de la publication le 4 novembre 2003
Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 3 novembre 2003